

COMMANDER NOS DOCUMENTATIONS

Commandez et recevez gratuitement nos cartes, brochures et affiches.

1. Visualisez les documents en cliquant sur les épingles
2. Indiquez en face les quantités souhaitées
3. Indiquez ensuite vos coordonnées
4. Cliquez sur "Envoyer"

Le délai pour recevoir ces documents est d'environ 4 semaines.
Si passé ce délai vous n'avez toujours rien reçu, contactez-nous.

Nombre maximum de documents par commande

- cartes mémo : 100 exemplaires par carte
- brochure « Pour être aidé, pour s'informer » : 100 exemplaires
- affiches : 5 exemplaires par affiche

Pour en commander davantage, connectez-vous au site selfservice.santepubliquefrance.fr

Si vous ne disposez pas encore d'un compte, vous pourrez en créer un sur ce même site en cliquant sur « Créer Compte ». NB :
L'adresse fournie doit impérativement être professionnelle et non personnelle.